



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médicaments

Question écrite n° 26183

Texte de la question

M. Jean-Claude Mignon appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur l'exercice au quotidien par les pharmaciens de leur droit de substitution en ce qui concerne les produits génériques. Les prescriptions des médecins se faisant actuellement sous le nom commercial, il en résulte parfois des incompréhensions au niveau du patient. Il lui demande, par conséquent, s'il entend autoriser les prescriptions sous forme de DCI « Dénomination Commune Internationale ».

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mignon](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26183

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mars 1999, page 1196